

Rectorat

**Inspection
pédagogique
régionale**

Dossier suivi par

Patricia Marszal
IA-IPR
Téléphone
03 20 15 67 20
Fax
03 20 15 65 14

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Lille, le 1er septembre 2013

Mesdames et messieurs les professeurs d'arts plastiques,

La rentrée a commencé et je tiens à vous communiquer mes souhaits de réussite et de satisfaction professionnelle au service de la formation générale et artistique des élèves.

Le ministre a défini les axes des **priorités nationales**. La loi du 8 juillet a été votée et promulguée. C'est à présent dans les classes que se joue la refondation de l'école. Ses objectifs : permettre aux élèves de mieux apprendre, pour qu'ils puissent tous réussir, et former les citoyens de demain. Je vous invite à prendre connaissance de ce texte qui constitue désormais notre nouvelle feuille de route.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle impliquera de façon concertée tous les acteurs d'un même territoire : équipes éducatives, opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif.

Cette approche territoriale du partenariat favorise une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires sur leur environnement culturel proche.

En mutualisant actions et moyens, elle facilite également la mise en place de projets ambitieux, laquelle peut s'effectuer dans un cadre conventionnel varié, projets éducatifs territoriaux (PEDT), contrats locaux d'éducation artistique (CLEA). Pour construire, dans le cadre du volet culturel du projet d'école ou d'établissement, un parcours cohérent pour l'ensemble des classes, les équipes éducatives pourront s'appuyer sur l'expertise des corps d'inspection et des équipes des délégués académiques à l'action culturelle (DAAC).

Ils pourront également consulter le Guide du parcours d'éducation artistique et culturelle qui sera prochainement mis en ligne sur Éduscol.

Cette année voit la création des **Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation**.

Les ESPE forment à des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans le cadre d'un cursus de deux années d'études post-licence. La formation repose sur un équilibre entre enseignements et stages en établissement afin de favoriser une entrée progressive dans le métier. Les concours de recrutement des enseignants sont également rénovés dès 2014. Ils permettront d'évaluer à la fois les savoirs théoriques des candidats et leur



degré de préparation à l'exercice concret du métier. Ils se dérouleront au printemps 2014. Les inscriptions ouvriront le 10 septembre 2013.

Le recrutement des enseignants s'effectue désormais au niveau Master 2.

Au-delà de ces informations récentes, je tiens à remercier particulièrement les collègues qui ont accepté d'assurer le tutorat des stagiaires de plus en plus nombreux dans l'académie, lauréats des concours externes, internes, réservés au nombre de 25 dont trois professeurs agrégés. De même, cette année, 15 contractuels admissibles volontaires du concours 2013-2 exercent un tiers temps dans les établissements et bénéficient de l'accompagnement d'un professeur titulaire d'arts plastiques. Je leur sais gré également de participer à la réussite de ces étudiants dans la perspective des épreuves d'admission à venir et de la construction de leur identité professionnelle.

Un nouveau référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est paru au Journal officiel le 18 juillet 2013. Il offre désormais le cadre de la formation et de l'exercice du métier de professeur et de son évaluation.

Au collège, je salue le travail de qualité effectué par les professeurs d'arts plastiques dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts dès la classe de sixième et de la préparation des épreuves du DNB. Le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture voit le jour. Vous participez à part entière à la validation des compétences par le Livret personnel de compétences et l'attestation du palier 3.

Au lycée, je tiens à féliciter les enseignants pour les résultats obtenus par les élèves de l'académie. Le taux de réussite pour la série Littéraire est en progression de 4 pour cent par rapport à la moyenne nationale. Ces résultats doivent nous conforter à promouvoir les formations artistiques des lycées de notre région et à augmenter les effectifs des classes.

Les programmes sont depuis l'an dernier entièrement en vigueur (BO spécial n°9 du 30 septembre 2010). Les programmes limitatifs en classe de terminale pour l'année 2013-14 et pour la session 2014 du baccalauréat sont consultables au BO n°44 du 29 novembre 2012. Je tiens à vous informer que tous les documents nécessaires à l'évaluation des épreuves du baccalauréat sont disponibles sur le site académique.

La relation aux œuvres demeure la priorité de notre action, composante essentielle de la formation des élèves : visites d'exposition, prêts d'œuvres, EROA, rencontres avec des artistes, CLEA, A.R.T.S...

Des professeurs missionnés sont prêts à vous accompagner en vue de projets culturels dans les musées et les centres d'art de la région. Vous pouvez les contacter via les structures.

De proches **événements culturels** nous attendent. Après l'ouverture du Louvre Lens, l' AP2 appellation du nouveau FRAC Nord-Pas de Calais ouvrira ses espaces d'exposition conçus par les architectes Lacaton et Vassal à Dunkerque courant novembre 2013. Deux visites à destination des enseignants auront lieu le 4 décembre sur le site. Ce qui présage de nouveaux partenariats au-delà des dispositifs Des élèves à L'œuvre et des EROA. Des dossiers pédagogiques relatifs au projet architectural et à l'exposition inaugurale seront disponibles fin



3/5

septembre réalisés par les deux professeurs missionnés au FRAC- Nord Pas de Calais, Carole Darcy et Fanny Rougerie.

Un nouveau site désormais dédié aux **EROA** sera bientôt accessible en ligne et vous présentera l'actualité des galeries d'établissement et les modalités de fonctionnement pour les collègues intéressés par une ouverture. Aline Marillier et Isabelle Lesage sont les coordinatrices de la DAAC à votre écoute.

Dans divers dispositifs de formation ou de conseil, vous aurez l'opportunité de rencontrer les chargés de mission à **l'inspection** : Maryse Boda, Didier Bouchard, Michel Mackowiak que je remercie pour leur engagement. Nous poursuivons le suivi constant des personnels par les visites d'inspection afin de valoriser l'investissement et de participer à l'évolution de carrière.

Vous trouverez sur le site des arts plastiques le tableau de bord de la discipline, dossier que chaque enseignant doit renseigner avant la venue de l'inspecteur, qui éclaire sur l'état de la discipline dans l'établissement et au sein de son volet artistique et culturel. Le cahier de texte notamment numérique tenu régulièrement et précisément est également à présenter dans ce contexte.

Je vous invite par ailleurs à consulter **le site disciplinaire** académique actualisé par notre webmestre Bruno Montois. Il constitue un vivier de ressources riches et de liens utiles. Vous y trouverez notamment toutes les informations sur les nouvelles modalités de passation des épreuves du baccalauréat, divers calendriers d'inscription aux concours ou à la formation ainsi que des situations pédagogiques.

Le Plan Académique de Formation vous est ouvert courant septembre. De nombreuses offres vous sont proposées en APL comme en ACL. Je vous rappelle que votre présence est requise lors des stages à public désigné. Nos rendez-vous annuels de formation de bassin sont maintenus et se dérouleront en une seule journée. Vous pourrez y développer vos compétences et réactualiser vos connaissances indispensables pour la poursuite de l'exercice du métier de professeur.

Je terminerai en citant notre Inspecteur Général Christian Vieaux dans le dernier rapport du CAPES 2013: « La spécificité de notre enseignement, c'est de ne pas se limiter aux discours et aux informations factuelles sur les notions et les objets qu'il manipule. Il doit, par la pratique plastique des élèves et le recul critique sur celle-ci, permettre à l'élève de se penser auteur d'une proposition plastique tournée vers autrui, d'en éprouver les conditions et d'en tirer des enseignements, de prendre ainsi sa place en tant que sujet sensible. »

Il me reste à vous souhaiter une excellente année scolaire, riche en expériences et en rencontres artistiques dont vous saurez faire partager l'intérêt aux élèves qui vous sont confiés et que vous avez la noble responsabilité d'émanciper.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire chers collègues à l'expression de mon entier dévouement.

Patricia Marszal
IA-IPR d'arts plastiques



4/5



5/5